



Assemblée générale

Distr. générale
10 septembre 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 41 de l'ordre du jour provisoire*

Examen et évaluation finals de l'application du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90

Lettre datée du 4 septembre 2002, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies

Les Missions permanentes de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Égypte, du Nigéria et du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies, représentant les initiateurs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), en collaboration avec la Mission permanente des Pays-Bas et avec le soutien de l'Académie mondiale pour la paix, ont organisé une réunion sur le thème du NEPAD, à New York le 16 juillet 2002.

Cette réunion avait pour objectif de tenir la communauté des Nations Unies informée de la suite donnée au NEPAD, afin de faciliter la préparation de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale visant à examiner quel appui apporter au NEPAD, qui doit se tenir le 16 septembre 2002.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le résumé des débats de cette réunion et les principales recommandations faites par les participants, conformément au projet de rapport élaboré par l'Académie mondiale pour la paix (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre de la réunion plénière de haut niveau.

Un rapport complet sur la réunion sera prochainement publié par l'Académie mondiale pour la paix.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent du Royaume des Pays-Bas
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Dirk Jan **van den Berg**

* A/57/150.



Annexe

Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : initiative africaine, nouveau partenariat?

Réunion consacrée au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

**Académie mondiale pour la paix en collaboration avec les Missions permanentes
de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Égypte, du Nigéria, des Pays-Bas
et du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies**

New York, le 16 juillet 2002

Objectif de la réunion consacrée au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

Dans le cadre de la préparation de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), prévue le 16 septembre 2002, les Missions permanentes de l'Afrique du Sud, de l'Algérie, de l'Égypte, du Nigéria et du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies, en collaboration avec la Mission permanente des Pays-Bas et avec l'Académie mondiale pour la paix, ont organisé une réunion sur le thème du NEPAD, à New York le 16 juillet 2002. La réunion visait à tenir l'ensemble de la communauté des Nations Unies informée de la suite donnée au NEPAD et à appeler son attention sur ce sujet, afin de favoriser l'obtention de résultats concrets lors de la réunion de l'Assemblée générale en septembre 2002. Cent cinquante participants ont pris part à la réunion, parmi lesquels de nombreux représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies et représentants du Secrétariat de l'ONU et des organismes des Nations Unies, ainsi que plusieurs représentants des secteurs privé, non gouvernemental et universitaire.

La réunion consacrée au NEPAD était centrée sur trois thèmes principaux, à savoir le potentiel de croissance du NEPAD, la nécessité d'établir des relations régionales et les obstacles au succès et à la mise en oeuvre du NEPAD. Sous la conduite du Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies, M. Ibrahim Gambari, et de l'Ambassadeur Said Djinnit, Commissaire intérimaire de l'Union africaine (UA), le premier sujet abordé était celui des relations du NEPAD avec l'ONU et l'UA. L'Ambassadeur Dirk Jan van den Berg, Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies, a ensuite invité les participants à écouter les exposés des représentants des organes de coordination du NEPAD, sur les thèmes suivants: démocratie, gouvernance, paix et sécurité; la gouvernance dans les secteurs de l'économie et des affaires; infrastructure et informatique; santé et éducation; agriculture et accès aux marchés. Les noms des représentants des organes de coordination du NEPAD sont indiqués dans la pièce jointe au présent document. Enfin, l'Ambassadrice Ellen Johnson-Sirleaf, ancienne Directrice du Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a conduit les débats sur le point de vue des partenaires

opérationnels du NEPAD (Groupe des huit (G-8)¹, PNUD, Banque mondiale et société civile) quant aux débouchés et aux entraves associés au NEPAD. Les noms des représentants de ces groupes figurent dans la pièce jointe. Le Chef de la fonction publique de la Fédération et Directeur du Centre africain pour le développement et les études stratégiques établi au Nigéria, Adebayo Adedeji, a prononcé le discours liminaire en faisant l'analyse rétrospective des précédents programmes de développement et d'intégration régionale, dont il a tiré les leçons.

Plan d'action du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

Le plan d'action du NEPAD est centré sur la démocratie, la gouvernance, la paix et la sécurité; la gouvernance dans les secteurs de l'économie et des affaires; l'infrastructure et l'informatique; la mise en valeur des ressources humaines (notamment la santé et l'éducation); ainsi que l'agriculture et l'accès aux marchés. En centrant leur attention sur ces cinq priorités, les responsables du NEPAD entendent donner un nouvel élan au développement de l'Afrique, alors que, pendant plusieurs dizaines d'années, ce continent a obtenu des résultats fort décevants en raison de facteurs aussi bien externes (tels que les problèmes hérités de la période coloniale et de la guerre froide) qu'internes (absence de politiques efficaces dans les domaines de la gouvernance, de l'économie et de la gestion; conflits destructeurs).

D'une manière générale, les participants se sont félicités de l'initiative NEPAD. Par rapport aux initiatives précédentes, le Nouveau Partenariat avait plus de chance d'aboutir, car la fin de la guerre froide avait permis l'émergence d'une nouvelle génération de dirigeants africains, désireux d'adopter une démarche plus rationnelle en matière de gouvernance et d'économie. Un certain nombre de problèmes épineux ont cependant été soulevés lors de la réunion. Le succès du NEPAD passait par l'instauration de partenariats nationaux, régionaux et internationaux fiables et par le respect des promesses faites. Le Mécanisme d'évaluation intra-africaine, des alliances solides avec la société civile et le secteur privé, l'intégration avec l'Union africaine et de nouvelles relations avec les donateurs de la communauté internationale et le G-8 étaient autant d'éléments indispensables au développement de l'Afrique. Les débats sur chacun de ces thèmes sont résumés ci-après.

Mécanisme d'évaluation intra-africaine du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

Le Mécanisme d'évaluation intra-africaine du NEPAD, qui permettra aux dirigeants africains de vérifier la conformité de leur action politique et économique avec les principes du Nouveau Partenariat, continue d'évoluer. Certains doutes ont été exprimés quant à la capacité des dirigeants africains à mettre en oeuvre ce Mécanisme volontaire² afin de contrôler les résultats économiques et politiques de

¹ Les membres du G-8 sont : l'Allemagne, le Canada, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie, la France, l'Italie, le Japon et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

² La nature volontaire du Mécanisme d'évaluation intra-africaine est soulignée dans le document intitulé « The New Partnership for Africa's Development (NEPAD), *The African Peer Review Mechanism (APRM)*, par. 1 et 5 (publié sur le site : <<http://www.nepad.org/doc006.pdf>>; 22 juillet 2002).

leurs pairs, et quant à leur détermination en la matière. Les responsables africains n'étaient peut-être pas disposés à imposer à leurs homologues chefs d'État des sanctions susceptibles de provoquer des divisions politiques, ce qui nuisait à la crédibilité du Mécanisme. En outre, des acteurs externes pouvaient tenter d'utiliser le Mécanisme pour sanctionner de manière arbitraire certains dirigeants, de même que des donateurs pouvaient imposer des sanctions collectives à l'Afrique si des dirigeants rejetés par des acteurs externes n'étaient pas sanctionnés par leurs pairs africains.

Relations du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique avec la société civile et le secteur privé

Plusieurs participants à la réunion de New York ont fait observer que les organisations de la société civile africaine ne participaient pas à la planification ni à la présentation des travaux du Nouveau Partenariat. Peu d'informations relatives aux objectifs et aux activités du NEPAD étaient disponibles en dehors de son secrétariat et auprès des principaux gouvernements chargés de sa mise en oeuvre. Il fallait absolument renforcer les liens entre les responsables du NEPAD et les groupes de la société civile. Il incombait également aux groupes de la société civile d'appuyer à la fois le NEPAD et l'Union africaine et de trouver de nouveaux moyens pour créer des partenariats entre eux.

En revanche, le secteur privé africain avait, jusqu'à présent, donné une suite favorable au NEPAD, comme en témoignait sa participation à la conférence sur le financement du Nouveau Partenariat (Dakar, 15-17 avril 2002) et au Forum économique mondial du Sommet de l'Afrique australe (Durban (Afrique du Sud), 5-7 juin 2002).

Relations entre le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et l'Union africaine

Le NEPAD et l'Union africaine ont souvent été considérés comme des initiatives distinctes. Pour y remédier, plusieurs participants ont proposé que les responsables et les fonctionnaires du NEPAD et de l'Union africaine utilisent de manière plus rationnelle les relations qui les unissent et les mécanismes qui permettent au NEPAD de fonctionner comme un programme de développement au sein de l'Union africaine.

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et la communauté internationale

Le NEPAD se distingue des précédents plans de développement par l'importance qu'il accorde, de manière explicite, à l'autonomie de décision de l'Afrique et par sa volonté de faire respecter les normes établies en matière de démocratie et d'économie de marché, parallèlement au partenariat établi avec le G-8 et d'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux, notamment la Banque mondiale et le PNUD.

Le G-8

Le Canada, qui assume actuellement la présidence du G-8, a fait savoir aux participants à la réunion que le sommet du G-8 qui a eu lieu à Kananaskis (Canada) en juillet 2002, avait abouti à l'octroi d'une aide au développement, tout en insistant

sur la nécessité de respecter les engagements pris en ce qui concerne la réforme économique et démocratique. Le G-8 s'était plus précisément engagé à consacrer au moins la moitié du montant annoncé lors de la Conférence internationale sur le financement du développement, qui s'était tenue en mars 2002 à Monterrey (Mexique), à savoir 12 milliards de dollars d'ici à 2006, aux États africains qui respecteraient les principes du Nouveau Partenariat³. En même temps, on avait souligné que le Plan d'action du G-8 pour l'Afrique n'était pas un « plan Marshall », mais un document politique dont la mise en oeuvre dépendait de la mesure dans laquelle le Mécanisme d'évaluation intra-africaine contribuerait à faire respecter les engagements pris en matière de réforme économique et politique.

Le Programme des Nations Unies pour le développement

Le PNUD a rappelé qu'il contribue à favoriser les relations entre le NEPAD et la société civile et à encourager les pays donateurs non membres du G-8 à investir. Il a récemment parrainé la Conférence des parlementaires africains, organisée par le Forum des dirigeants africains sur les initiatives stratégiques régionales, tenue à Accra en avril 2002. En octobre, le PNUD parrainera une réunion des parlementaires africains consacrée au NEPAD à Cotonou (Bénin). Afin d'élargir la participation du secteur privé, le PNUD organisera à New York, en septembre 2002, une réunion sur le financement du développement de l'Afrique.

La Banque mondiale

Les représentants de la Banque mondiale ont attiré l'attention sur le document intitulé *Can Africa Claim the 21st Century?*, qu'elle a publié en 2000 et qui démontre que les programmes d'ajustement structurel n'ont généralement pas eu les résultats escomptés en matière de développement. En Afrique, la Banque mondiale a donc commencé à adopter une démarche davantage axée sur la consultation, l'intégration et les caractéristiques régionales. Cette approche de plus en plus participative est perceptible dans les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), élaborés par les gouvernements en partenariat avec la société civile et les entités oeuvrant dans le domaine du développement et qui appuient actuellement 3,5 milliards de dollars consacrés chaque année aux projets de développement en Afrique. En matière de développement, la Banque mondiale a adopté une démarche de plus en plus régionale, après avoir compris que, du fait de la petite taille de certains États africains, les programmes axés sur les pays étaient inefficaces, en particulier dans les domaines du développement de l'infrastructure, de la facilitation du commerce et du VIH/sida. L'importance que le NEPAD accorde au développement régional devrait donc faciliter considérablement la tâche de la Banque mondiale.

Recommandations pratiques

Les participants à la réunion ont fait des recommandations visant à aider le NEPAD à résoudre les problèmes évoqués en ce qui concerne la qualité de l'information, l'intégration des entités régionales, les obstacles à l'efficacité de

³ G-8 – Plan d'action pour l'Afrique, par. 9, Gouvernement canadien (voir le site : <http://www.g8.gc.ca/kan_docs/afraction-f.asp>, 16 juillet 2002).

l'examen par les pairs et la crédibilité des engagements pris au nom du G-8 et des États africains.

Renseignements complémentaires sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

Bien que le NEPAD soit généralement considéré comme une initiative importante et audacieuse, il est également admis que de nombreux gouvernements, organisations régionales et acteurs de la société civile, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique, ne disposent pas encore de renseignements suffisants sur le sujet, ce qui rend plus difficile la constitution de groupes d'appui. D'un point de vue positif, le fait que le secteur public africain soutienne ouvertement les objectifs économiques du NEPAD donne de bonnes raisons d'espérer que le plan attire une partie des capitaux nationaux et étrangers qui doivent être réunis dans les meilleurs délais pour donner un nouvel élan à la croissance économique de l'Afrique. Mais les responsables du NEPAD et de son secrétariat doivent également consulter les acteurs non gouvernementaux, tels que les organisations non gouvernementales, les mouvements syndicaux et les organisations confessionnelles.

Assurer l'intégration du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique dans l'Union africaine

Bien que de nombreux dirigeants africains soient parfaitement conscients du fait que le NEPAD est un programme de l'Union africaine, la création du secrétariat du NEPAD à Midrand (Afrique du Sud) donne à certains l'impression, qu'il faut effacer d'urgence, d'assister à un double processus. En réalité, par l'intermédiaire de l'Union africaine, le NEPAD peut atteindre davantage d'organisations et donc étoffer ses groupes d'appui. De même, le succès du NEPAD permet à l'Union africaine d'assurer le suivi du développement et de répondre aux attentes qu'elles a suscitées. Il importe davantage encore que l'Union africaine assure la réalisation de ses propres objectifs en matière d'intégration économique et d'unité politique et veille à ce que les capacités de ses institutions, notamment le Conseil de paix et de sécurité, le Parlement panafricain et le Conseil économique et social, soient renforcées en vue d'atteindre ces objectifs.

Assurer l'efficacité du Mécanisme d'évaluation intra-africaine

Certains dirigeants africains se sont engagés à contrôler réciproquement leurs performances par l'intermédiaire du nouveau Mécanisme volontaire d'évaluation intra-africaine. Il importe de souligner que seuls les États ayant adhéré au Mécanisme sont liés par ses règles⁴. Les règles et les institutions de contrôle du Mécanisme du NEPAD continuent d'évoluer. Les propositions actuelles prévoient que le Mécanisme récompense les États qui respectent les normes établies en ce qui concerne l'économie de marché et la démocratie. Néanmoins, les États africains n'ont pas résolu la question de savoir s'ils doivent imposer des sanctions aux États qui refusent d'obtempérer et, le cas échéant, quelles modalités appliquer. Il est

⁴ NEPAD, *The African Peer Review Mechanism*, par. 1 et 6.

important de noter que le G-8 a clairement annoncé que son soutien au plan du NEPAD était lié à la capacité des dirigeants africains à respecter leurs engagements en ce qui concerne les réformes économiques et politiques. Les dirigeants africains ont, pour leur part, souligné que seule l'obtention, dans les meilleurs délais, des avantages concrets promis par le G-8 et par d'autres donateurs pouvait garantir la réalisation des objectifs du NEPAD.

Le Mécanisme d'évaluation intra-africaine pourrait être la clef du succès du NEPAD. Afin d'en garantir l'efficacité, les dirigeants africains devraient établir des critères objectifs pour permettre à la communauté internationale de juger si les principes définis par le NEPAD en matière de « bonne gouvernance » sont respectés.

Relations du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique avec le G-8 et la communauté internationale dans son ensemble

Le G-8 a souligné que son appui au NEPAD est lié au respect des principes du Nouveau Partenariat par les dirigeants africains. Les dirigeants africains ont été instamment invités à s'engager à entreprendre des réformes démocratiques et économiques, en dépit des contraintes telles que la faiblesse des institutions, les effets dévastateurs du VIH/sida, les conflits civils et l'effet paralysant de la dette. Néanmoins, de nombreux Africains, dirigeants ou citoyens, demeurent sceptiques quant à la volonté du G-8 de respecter ses engagements vis-à-vis du NEPAD, en raison de la pénurie de ressources. Comme il est important, pour l'ensemble des parties prenantes, de bien comprendre la nature des partenariats évolutifs qui existent entre l'Afrique et ses donateurs, le G-8 devrait donner des précisions plus concrètes sur la nature de son engagement vis-à-vis du NEPAD.

L'Afrique devait cesser de dépendre des pays industrialisés dans les domaines de l'aide et des investissements. Les ressources affectées au développement devaient, au contraire, provenir de plus en plus de sources nationales. L'Afrique pouvait donner un nouvel élan à son développement en luttant contre les gaspillages financiers et la fuite des capitaux, en assurant une meilleure gestion des biens publics, en utilisant les ressources plus efficacement et en favorisant l'autonomie et l'épargne nationale. À cet égard, il fallait placer au rang des principales priorités les secteurs clefs que sont l'éducation, la santé et le développement de l'infrastructure.

Pièce jointe

Représentants du Nouveau Partenariat pour le développement de l’Afrique et exposés

M. Smunda Mokoena, Directeur général adjoint du Comité directeur du NEPAD, Afrique du Sud, « Democracy, Governance, Peace and Security » (Démocratie, gouvernance, paix et sécurité)

Ambassadeur Isaac Aluko-Olokun, Organe de coordination du NEPAD, Nigéria, « Economic and Corporate governance » (La gouvernance dans les secteurs de l’économie et des affaires)

M. Abdou Aziz Sow, Organe de coordination du NEPAD, Sénégal, « Infrastructure and Information Technology » (Infrastructure et informatique)

Ambassadeur M’hamed Achache, Organe de coordination du NEPAD, Algérie, « Health and Education » (Santé et éducation)

Ambassadeur Ibrahim Ali Hassan, Organe de coordination du NEPAD, Égypte, « Agriculture and Market Access » (Agriculture et accès aux marchés)

Partenaires opérationnels et exposés

Ambassadeur Paul Heinbecker, Représentant permanent du Canada auprès de l’Organisation des Nations Unies, « NEPAD : A G-8 Perspective » (NEPAD: le point de vue du G-8)

M. Abdoulaye Mar Dieye, Directeur de pays, Programme régional pour l’Afrique, PNUD, « NEPAD: A UNDP Perspective » (NEPAD : le point de vue du PNUD)

M. Alan Gelb, Économiste principal chargé de l’Afrique, Banque mondiale, « NEPAD: A World Bank Perspective » (NEPAD : le point de vue de la Banque mondiale)

M. Chris Landsberg, Codirecteur, Centre pour les relations internationales de l’Afrique, Université de Witswatersrand, Afrique du Sud, « NEPAD: A Civil Society Perspective » (NEPAD : le point de vue de la société civile)